



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale

LA LETTRE

DE LA DRDJSCS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES BPJEPS

Synthèse de l'enquête 2018-2019



CONTEXTE...

La DRDJSCS a lancé une enquête auprès des diplômés du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport durant l'année 2019.

Les objectifs de cette enquête annuelle étaient de mieux cerner le profil des diplômés du BPJEPS, leur insertion professionnelle et les caractéristiques des emplois. Les enquêtés sont les personnes ayant obtenu un BPJEPS en Auvergne-Rhône-Alpes entre le 1^{er} mai 2018 et le 31 avril 2019.

Sur les 1 624 BPJEPS délivrés par la DRDJSCS sur cette période, 1 579 diplômés ont été ciblés par l'envoi en ligne d'un questionnaire, 618 ont répondu (soit un taux de retours de 39%).

DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes

Mission d'appui au pilotage

245, rue Garibaldi

69422 Lyon cedex 03

Courriel : eric.rutault@jscs.gouv.fr

Site internet : www.auvergne-rhone-alpes.drjcs.gouv.fr

Crédits photo : Istockphoto

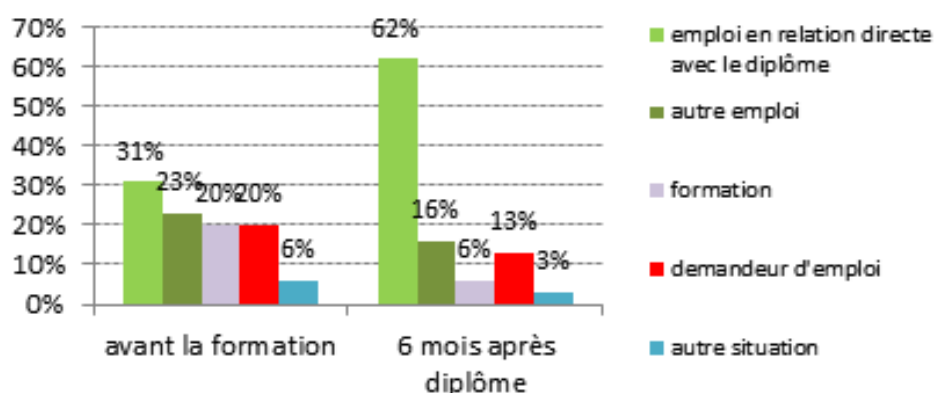
DES DIPLÔMÉS JEUNES

Les femmes sont très minoritaires (38%) parmi les spécialités sportives et à l'inverse majoritaires sur les socio-culturelles.

Les deux-tiers des diplômés ont moins de trente ans et 85% sont originaires de la région et 84% avaient au moins un niveau BAC avant le BPJEPS 65% des diplômés ont bénéficié d'une aide financière pour suivre la formation et un BPJEPS sur trois a été obtenu par la voie de l'apprentissage. Un BPJEPS sur deux possédait déjà un diplôme dans le sport ou l'animation.

UNE BONNE INSERTION PROFESSIONNELLE

évolution des statuts



Six mois après l'obtention du BPJEPS, 78% des diplômés sont en emploi, 62% sur des emplois en lien avec le diplôme obtenu.

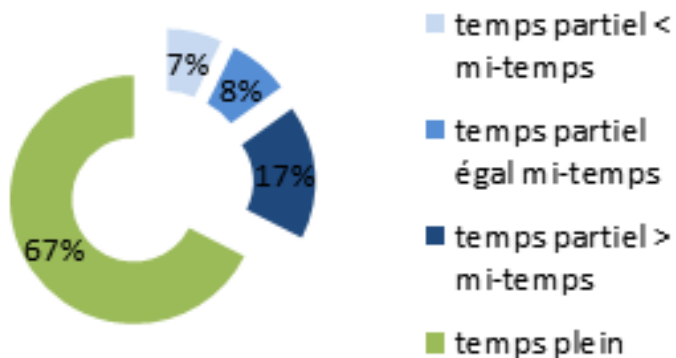


intitulés BPJEPS	% emploi dans la spécialité du diplôme avant BPJEPS	% emploi dans la spécialité du diplôme six mois après BPJEPS	progression (en points)
activités de la forme	7%	75%	+68
activités équestres	9%	70%	+61
patinage sur glace	23%	84%	+61
activités de la natation	5%	61%	+56
sports collectifs	11%	64%	+53
activités physiques pour tous	22%	68%	+46
activités gymniques	38%	84%	+46
animation sociale	57%	90%	+33
environnement	18%	46%	+28
activités du cyclisme	54%	68%	+14
sport automobile	36%	46%	+10
cirque	41%	50%	+9
loisirs tous publics	67%	75%	+8

Les meilleurs taux d'emploi dans la spécialité du BPJEPS sont enregistrés en animation sociale (90%), patinage sur glace (84%) et activités gymniques (84%).

A l'inverse, les spécialités présentant les taux les plus faibles sont environnement (46%), sport automobile (46%) et cirque (50%). En comparant les pourcentages d'emploi dans la spécialité avant et après diplôme, la plus forte progression est enregistrée sur les activités de la forme (+ 68 points), les activités équestres (+ 61 pts) et le patinage sur glace (+ 61 pts).

DES EMPLOIS MAJORITAIREMENT A TEMPS PLEIN ET EN CDI



Les emplois en lien avec le BPJEPS sont désormais surtout implantés (48%) dans le secteur commercial (entreprises, travailleurs indépendants) pour les spécialités sportives devant le secteur associatif (34%).

Pour les socio-culturelles, les associations sont encore majoritaires (56%) devant les collectivités territoriales (35%). Près d'un emploi sur deux (45%) est implanté dans la structure du stage en alternance dans le cursus du BPJEPS.

En sport, près des deux-tiers des employeurs ont moins de cinq salariés alors que pour l'animation socio-culturelle, près des trois-quarts ont au moins dix salariés. Les deux-tiers des emplois sont à temps plein.

Parmi les emplois salariés, plus des deux-tiers reposent sur un CDI. La plupart des diplômés sur ces emplois (81%) sont globalement satisfaits de leur situation professionnelle actuelle mais seulement un sur deux de sa rémunération. La plupart de ces emplois (86%) sont implantés en Auvergne-Rhône-Alpes.



POUR EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez contacter la mission d'appui au pilotage : drdjscs-ara-stats@jscs.gouv.fr

Vous pouvez aussi télécharger cette lettre ainsi que le rapport final de cette étude sur le site de la DRDJSCS

Auvergne-Rhône-Alpes :

www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr, rubrique Observation.